

Compte rendu

Assemblée Générale du 28 Novembre 2015

ORDRE DU JOUR :

- 1) Rapport moral du Président
 - Tenue AG
 - Remerciements
 - Mot du Président
 - Courrier reçu
 - Calendrier 2015 et documents transmis
- 2) Rapports financiers
 - Bilan Financier 2015
 - Prévision Budget 2016
- 3) Vote du quitus
- 4) Renouvellement par tiers du C A
 - Sortants
 - Appel à candidature
 - Elections
- 5) Société Publique Locale
 - Bilan activité 2014
 - Bilan financier 2014
 - Actions 2015
 - Actions 2016
 - Tarifs 2016
- 6) Municipalité
 - Comité des Affaires Maritimes et Portuaire
- 7) Conseil Départemental
 - Conseil Portuaire (CP)
 - Comité Local des Usagers du Port (CLUPPP)
- 8) UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs)
- 9) Site Internet AUPPSV
- 10) Questions diverses

POT DE L'AMITIE

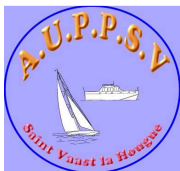
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





1) Rapport moral

Tenue de l'assemblée générale

- Pour que cette AG puisse se tenir valablement le quorum à atteindre doit être de 30% de l'effectif global de l'Association.
- A ce jour l'Association compte 86 adhérents, 64 sont présents et représentés, le quorum de 26 est atteint.
- Les décisions seront approuvées à la majorité simple des présents et représentés.

Remerciements

Par leur présence à notre Assemblée Générale, remerciements :

- à Mme NOEL, Directrice de la Société Publique Locale (SPL), pour les ports de St VAAST et de PORTBAIL.
- à Mr AUGER, maire adjoint, responsable du Comité des Affaires Maritimes et Portuaires (CAMP).

Mot du président

Y a t'il des remarques sur le compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 Novembre 2014

Aucune remarque n'étant formulée,

- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Adopté à l'unanimité

Cette année nous sommes passés d'un Conseil Général à un Conseil Départemental. Compte tenu du nouveau mode d'élection en binôme il fallait s'attendre à un grand changement parmi les conseillers.

Pour ce qui nous concerne c'est la nouvelle composition du Conseil d'Administration qui était importante.

Il est désormais constitué de :

- 4 conseillers départementaux désignés par le président du Conseil Départemental
- 1 membre désigné par le Conseil Municipal de St VAAST accompagné de 2 censeurs
- 1 membre désigné par le Conseil Municipal de PORTBAIL accompagné d'1 censeur

Courrier reçu

Courrier reçu par l'association, chacun d'entre eux ayant, en général, généré : (Annexe1 courrier reçu / page 2 de la présentation)

- une action de réponse à l'organisme demandeur
- une information mise sur le Site
- une participation, dans la mesure du possible, aux invitations de quelques manifestations

Calendrier 2015 et documents transmis

Calendrier des actions qui ont été menées durant cette année et la liste des documents transmis (Annexe 2 Calendrier année 2015 et documents transmis / page 3 de la présentation)

- Un compte rendu a été associé à chacune d'entre elles et a été déposé sur le site.

2) Rapports financiers

Bilan financier 2015

Le trésorier présente son bilan financier de l'exercice 2015 (Annexe 3 Bilan 2015 et Budget 2016 / page 4 de la présentation).

Prévision de Budget 2016

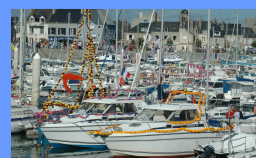
Le trésorier présente le budget 2016 (Annexe 3 Bilan 2015 et Budget 2016 / page 5 de la présentation).

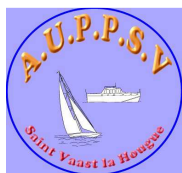
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





3) Vote du quitus bilan 2015 et approbation budget 2016

Quitus au trésorier pour son bilan financier 2015 :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Quitus est donné à l'unanimité.

Vote du budget provisionnel 2016 :

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration comme les statuts le prévoient (par tiers tous les ans).

Sont sortants en 2015 : Michel MARTINEAU (se représente)
 Lucien POIROT (se représente)
 Roseline RICHARD (se représente)

Nous quitte en 2015 : Daniel ODESSER

1 poste à pourvoir, se présente : Georges COURTAY

Qui est contre la réélection des 3 sortants ?

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Réélection à l'unanimité de Michel MARTINEAU, Lucien POIROT, Roseline RICHARD.

Qui est contre l'élection de Georges COURTAY ?

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Election à l'unanimité de Georges COURTAY.

Félicitations à notre nouveau membre.

5) Société Publique Locale (SPL) (page 8 à 23 de la présentation)

A la suite des élections départementales de Mars 2015

Constitution du Conseil d'Administration de la SPL :

- Directeur Général : M. Jean MORIN (Conseiller Départemental)
- Administrateurs :
 - Mme Frédérique BOUTY (Conseiller Départemental)
 - M. Jacques COQUELIN (Conseiller Départemental)
 - M. Marc LEFEVRE (Conseiller Départemental)
 - M. Serge LAIDET (censeur Guy CHOLOT) représentant la municipalité de PORTBAIL
 - M. Jean LEPETIT (censeurs Gilles AUGER et Bernard MOTTIER) représentant la municipalité de St VAAST

Bilan d'activité 2014 présenté au Conseil Portuaire du 2 Juillet 2015

Domaine économique

- nombre de navires professionnels : 36
- nombre de contrats de location à l'année : 651

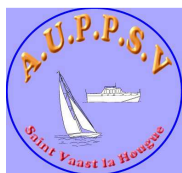
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





- nombre de locations au mois : 87
- nombre de locations à la journée : 6191
- nombre de passagers transportés entre St VAAST et TATIHOUE : 59018

Domaine technique

Travaux entretien 2014

- réparation de la jetée suite à la tempête de 2013
- rénovation potence (zone technique)
- entretien groupe électrogène
- achat bois pour remplacement de planches sur les anciens pontons
- changement tronçon sur le ponton A suite à incident
- entretien zone tri sélectif

Travaux investissement 2014

- installation vidéosurveillance
- aménagement de la zone poubelle ponton L
- réalisation site Internet de la SPL
- organisation du tour des ports de la Manche 2014
- présence au salon HISWA (convention signée entre CHERBOURG, DIELETTE, St VAAST)

Bilan financier 2014 présenté au Conseil Portuaire du 2 Juillet 2015

Recettes

- présentation tableaux et camembert (page 11 de la présentation)
- annexe 4

Dépenses

- présentation tableaux et camembert (page 12 de la présentation)
- annexe 5

Réunions avec Mme NOEL (30 Mars et 3 Octobre 2015)

Sanitaires

- pas d'évolution du tarif des douches, la gratuité nécessiterait une augmentation générale des contrats de 1,5%, injuste pour les petites unités
- boîtiers à jetons toujours vandalisés à la Marina et à la Capitainerie
- date de fermeture des sanitaires du côté hommes de la Marina à partir du 2 Novembre
- petits travaux à réaliser, revoir dalle d'entrée des sanitaires Marina
- point à faire dans la distribution de l'eau chaude des sanitaires Marina

Manifestations

- aucune participation financière de la Municipalité (bilan 2014) pour compenser les frais inhérents à l'organisation des manifestations sur le périmètre de la SPL (Traversées de TATIHOUE, course du Run, fête foraine, marché, mise à disposition des sanitaires pour les touristes, entretien et réparation des installations, consommation des fluides)
- redevance des forains perçue par la SPL de 3 000 € ne couvrant certainement pas les frais réels

Bilan 2015

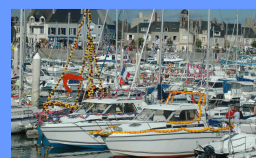
- cartes passeport escales bilan bénéficiaire, 200 nuitées reçues 76 offertes, pas de modification sur ce poste pour 2016 (en nombre de nuitées et en tarif)
- moins de visiteurs en 2015, perte de clientèle hollandaise et belge
- plusieurs demandes de visualisation des bandes de vidéo surveillance ont été effectuées par la gendarmerie

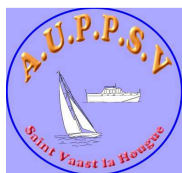
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





- bilan accueil GRANDCAMP en attente de la présentation du budget 2015
- montant des taxes foncières identiques à celles de 2014, en attente d'un rôle de régularisation en 2016 pour application du décret du 16 Décembre 2014
- la liste des demandes d'attribution d'une place de résident dans le port fait apparaître un total de 95 demandes en cours à mi Novembre, 2 catégories très demandées moins de 6m et moins de 7m (56 et 26)
- si certaines places paraissent libre il faut savoir que la SPL se réserve 60 places visiteurs et pour toute place attribuée le nouveau locataire à 1 an pour y mettre son bateau

Travaux réalisés 2015

- aménagement passage atelier
- peinture des musoirs de l'entrée du port
- installation vidéo surveillance
- réfection chaussée entrée du port
- pose bandes amortisseurs
- rénovation vitrage Marina entièrement financée par le Conseil Départemental

Travaux 2016

- en attente de terrain et des autorisations des rejets pour le dévasement du port. Provision actuelle de 272 000 € avec mis en provision de 15 000 € par an (17 000 € en 2014)
- à compter du 1^{er} mars rejointoiement des quais

Divers

- départ de Mme FLEURY, gérante de la Marina en Septembre 2016, fermeture de la Marina pour 4 mois pour travaux de mise en conformité, mise en concurrence pour un nouveau gérant
- la surconsommation électrique pour chauffage des bateaux non occupés est toujours d'actualité, pose de compteur trop onéreuse
- mise à l'étude par la SPL d'un forfait annuel pour ceux qui vivent à l'année sur leur bateau
- ouverture défectueuse de la porte d'entrée de la zone technique côté école de voile à contrôler
- fonctionnement de NETABORD toujours aussi difficile et en particulier l'été où il y a une forte utilisation
- nettoyage des extrémités de pontons très difficile compte tenu d'un nombre important d'oiseaux et en particulier les pontons visiteurs, il sera fait au mieux
- port vide en hiver, actuellement 3 bateaux en hivernage

Rapport Partiel 2015 présenté au Conseil Portuaire du 10 Novembre 2015

Domaine économique

- nombre de navires professionnels : 32
- nombre de contrats de location à l'année : 653
- nombre de locations au mois : 106
- nombre de locations à la journée : 5436
- nombre de passagers transportés entre St VAAST et TATIHOUE : 57518

Domaine technique

Travaux entretien 2015

- réparation ponton après sinistre
- création accès à l'atelier du port
- peinture des musoirs d'entrée du port
- gros entretien station pompage

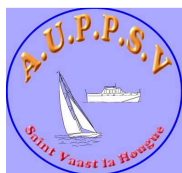
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





Travaux investissement 2015

- complément vidéo surveillance

Travaux investissement envisagés en 2016

- rejointoiement des quais (mars-avril)
- dévasement du bassin 2016-2017 (consultation en cours)

Tarifs 2016 présentés au Conseil Portuaires du 10 Novembre 2015

Douches, lave-linge, sèche-linge

- 20€ pour 11 jetons (10% - 1,82€) 1 jeton gratuit par 10 achetés
- 60€ pour 34 jetons (13% - 1,76€) 4 jetons gratuits pour 30 achetés
- les tarifs à la journée et à la semaine incluront 1 jeton par passager et par jour compensé par une augmentation des redevances de passages de 5%

Bateau en résidence principale

- un forfait de 300€, afin de compenser les consommations d'eau et d'électricité, sera appliqué aux personnes privées ayant leur bateau en résidence principale

Tarifs stationnement 2016

- sur plan d'eau et zone technique, jour et saison été, + 5%
- sur plan d'eau et zone technique, hors saison, inchangé
- sur plan d'eau, forfait annuel, + 2%

Droits de port

- commerce et pêche, + 2%

Tarifs Cotentin Nautic

- grutage et bers, +2 %, absolument opposé à cette augmentation pour une prestation qui n'évolue pas et tout particulièrement les bers qui sont amortis depuis bien longtemps et sans augmentation du parc

Forfait hivernage

- sans modification, malgré une demande de diminution de ce tarif pour les plaisanciers inscrits en liste d'attente qui sont soumis à la même réglementation
- pour 1 an d'attente le coût est de 1,4 à 1,7 fois le montant d'un forfait annuel. Très dissuasif pour attirer de nouveaux résidents

Mode de paiement

- les titulaires d'un contrat annuel pourront bénéficier d'un prélèvement en 10 fois. (frais de gestion de 3,95€ en cas de rejet de la banque)
- passage automatique en 10 fois pour ceux qui bénéficiaient d'un prélèvement trimestriel

Gestion PORTBAIL

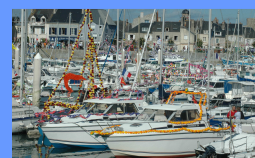
- la SPL gère les ports de St VAAST et de PORTBAIL
- le capital de la SPL est constitué à 85% par le département, 10% par St VAAST et 5% par PORTBAIL
- les usagers de PORTBAIL rencontrent un problème de dévasement
- du 11 Août au 21 Octobre de nombreux articles ont paru dans la presse.
- en date du 21 septembre la commission permanente du Conseil Départemental a voté le budget de l'opération, pour un montant de 490 000€, selon la répartition suivante, 400 000€ par le département, 60 000€ par la commune de PORTBAIL et 30 000€ par la SPL

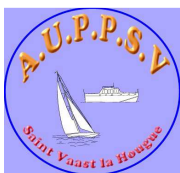
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





- l'article de Ouest France du 21 Octobre va un peu plus loin car le maire adjoint de PORTBAIL souhaiterait que le port de St VAAST paye le désensablement en fonction du ratio des actionnaires, que Jean MORIN (directeur général de la SPL) souhaite que la SPL y participe à la hauteur de 40 000€ sur ses fonds propres et que Serge LAIDET envisage une modification des statuts de la SPL.
- lors du dernier Conseil Portuaire une correction à tout cela devait se faire par voie de presse mais rien n'a été fait
- les fonds propres de la SPL étant son capital
- il n'est pas question qu'il y ai transfert entre les deux budgets
- que cache une modification des statuts ?
- affaire à suivre de très près car les travaux de désensablement doivent commencer au 1^{er} trimestre 2016 alors que nous attendons notre dévasement.

6) Municipalité (pages 24 et 25 de la présentation)

Courrier transmis à M. le maire sur la taxe mouillage mais resté sans réponse

Parution d'un article de l'Association dans le Guide des Associations de Juillet 2015 (document sur le site)

Extraits du Bulletin Municipal sur les activités nautiques (document sur le site)

Réunion du Conseil Municipal du 4 Juin 2015 qui a nommé ses représentants au Conseil d'Administration la SPL, Jean LEPETIT titulaire, Gilles AUGER et Bernard MOTTIER comme censeurs (extrait se trouvant sur le site)

Comité Affaires Maritimes et Portuaires

La municipalité de Saint VAAST avait souhaité mettre en place un Comité des Affaires Maritimes et Portuaires pour faire le point, de façon périodique, sur l'ensemble des activités pêche et plaisance du port.

Cette réunion ne s'est tenue qu'une seule fois en cette année 2015 et sous la direction de Gilles AUGER, le 10 Avril 2015.

Points abordés :

- Incidences de la Loi NOTRE (Nouvelle Organisation du Territoire de la République)
- Evolution du Conseil d'Administration de la SPL en fonction des élections départementales
- Nouveau mode de calcul de la taxe foncière (décret du 16 Décembre 2014)
- Mise en place des caméras de vidéo surveillance
- Interdiction des animaux dans les vestiaires
- Problématique des zodiacs et remorques
- Information sur l'emplacement du défibrillateur
- Information aux touristes sur l'ouverture des portes à flot du port
- Rassemblement des vieux gréements dans le port

A quand la prochaine réunion ?

Même si la municipalité ne gère plus les installations portuaires ça reste une belle vitrine touristique pour ses manifestations

7) Conseil Départemental (CD) (pages 26 et 27 de la présentation)

- Renouvelé en Mars 2015
- Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration de la SPL
- Loi NOTRE, le CD souhaite le maintien de sa compétence pour la gestion des ports
- Courrier transmis à l'Association pour information sur la demande de maintien du Département
- Demande de maintien de la compétence de gestion confirmée lors de la réunion Conseil Départemental du 25 Septembre
- Comptes rendus et recueils d'arrêtés mensuels concernant le port de St VAAST sont sur le site

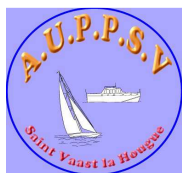
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





Conseil Portuaire (CP)

- 14 membres
- Réunion du CP le 2 Juillet 2015 (présentation du Rapport d'activité 2014 et du bilan financier 2014)
1 représentant des plaisanciers
- Réunion du CP le 10 Octobre 2015 (présentation du compte rendu du CP du 2 Juillet, du Rapport partiel 2015 et des tarifs 2016)
2 représentant des plaisanciers
- Réunion Comité Local des Usagers Permanents du Port (CLUPPP) du 21 Novembre 2014 (première fois depuis 2010) avec présentation du budget 2013
- Réunion CLUPPP du 21 Novembre 2015 annulée pour liste de candidats erronée et reportée au 18 Décembre (année électorale, désignation de 4 titulaires et 4 suppléants au CP pour 5 ans)
- Il est primordial que l'Association y soit représentée

9) UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs) (page 28 de la présentation)

Assemblée générale extraordinaire du 7 Septembre suite à démission du Président

Forte implication de l'UNAN dans l'action menée contre la taxe de mouillage

Suite à cette action, création de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance

La Confédération se compose de membres fondateurs et de membres actifs, répartis en quatre collèges reflétant la diversité de la communauté nautique :

- « Industries / services nautiques »
- « Ports de plaisance »
- « Fédérations sportives délégataires »
- « Associations et Fédérations d'usagers »



Groupes de travail au sein de l'UNAN :

- Armement et sécurité, pêche, juridique, environnement, communication, ports

Participation :

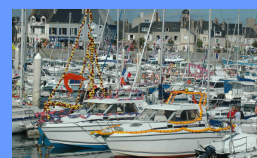
- conseil supérieur de la navigation de plaisance et de sports nautiques (CSNSP)
- 2èmes assises nationales de la plaisance et des pêches de loisirs

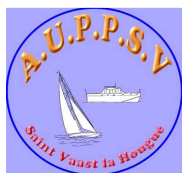
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





- Conseils Maritimes de façade (CMF) au nombre de 4, Manche Est Mer du Nord (MEMN), Nord Atlantique et Manche Ouest (NAMO), Sud Atlantique (SA), Méditerranée (MED)

Le conseil maritime de façade a pour missions d'émettre des recommandations sur l'utilisation, l'aménagement, la protection et la mise en valeur des littoraux et de la mer, d'identifier les secteurs naturels à protéger et les secteurs propices au développement des activités économiques. Il rend des avis sur ces sujets qui sont pris en compte par l'État dans la conduite de sa politique maritime

Toutes ces informations se trouvent sur le site à la rubrique UNAN. Ceci doit nous permettre de suivre toutes les modifications des règles de navigation et de pêche.

10) Site Internet de l'AUPPSV (page 29 de la présentation)

A votre disposition, un plan du site qui devrait vous permettre de trouver facilement l'emplacement du document cherché

Suite à la décision du Conseil d'Administration tous les thèmes sont désormais accessibles à tous

29 messages ont été transmis pour les mises à jour du site

Cette année un analyseur de trafic a été installé, en voici quelques résultats :

- du 15 Avril au 15 Novembre
- 4154 nouveaux visiteurs, 6564 pages lues
- 178 visiteurs connus, 1770 pages lues

Toujours pas de retour sur les informations mises en ligne

Plan du site en Annexe 6

11) Questions Diverses (page 30 de la présentation)

Questions écrites :

- « propos tenus par le Directeur de Cotentin Nautic se donnant le droit de ne pas manœuvrer un navire »
- quelle peut être la procédure de dépannage urgent pour incident grave sur un bateau les dimanches et jours fériés ?

Intervention DELACOURT

- déplacement des forains
- fermeture du parking résident

Intervention Pierre NOESSER

- demande la possibilité de mettre des supports à vélos devant les pontons C et D

Intervention Mrs HATREL et Michel LEMANISSIER

- avoir la possibilité d'un nombre plus important de nuitées sur les cartes escales

Intervention Michel MARTINEAU

- qu'en est il du changement des vieux pontons ?

Intervention Mme NOEL

- dévasement pour fin 2016, début 2017

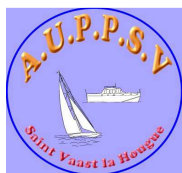
Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>





- pas de tarifs multiples pour les cartes escales
- installation d'une barrière à l'entrée du parking résident trop onéreuse
- consultation pour renouvellement des pontons, 6 pour St VAAST, 3 pour PORTBAIL
pour St VAAST engagement 800 000 € avec emprunt, réalisation par tranche de 2 pontons
- un communiqué de presse doit être fait pour le désensablement de PORTBAIL
- à voir pour un numéro d'appel en cas d'urgence pour les dimanches et les jours fériés

Intervention M. AUGER

- relance du Comité des Affaires Maritimes et Portuaires, réunion prévue en Janvier 2016
- les vieux filets des pêcheurs sont stockés au centre de débarque
- un aménagement a été mis en place le long de la digue de la Hougue pour éviter l'écoulement des eaux vers le camping
- pour les remorques et les zodiacs toujours en recherche de solutions
- tentative de déplacement des forains infructueuse. Source de conflit avec les forains
- recherche de solution pour les portillons des passerelles
- la participation de la municipalité pour l'ensemble des manifestations devrait se faire sous la forme d'une non refacturation de l'entretien des espaces verts

Intervention Jean RIBY

- compte tenu de la prévision de budget de 2016 et de son solde, possibilité d'augmenter notre don à la SNSM à 200 €
pas d'objections de l'assemblée, le don 2016 sera de 200 €

Nouvelles dispositions pour 2016

- suppression de l'utilisation papier pour les documents (à l'exclusion de ceux qui ne possèdent pas Internet)
- annonce de la mise à disposition des documents de cette assemblée par messagerie (documents en pièces jointes et sur le site)
- convocation à la prochaine assemblée générale par messagerie (documents en pièces jointes et sur le site)
- il y aura un contrôle préalable des adresses de messagerie

N'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 19h30.

Siège Social : Mairie, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse postale : Bureau du Port, Place Auguste Contamine, 50550 St Vaast la Hougue

Adresse mail : auppsv50@gmail.com

Site : <http://www.auppsv50.fr>

